

Subventions aux associations : précision du Foyer rural

● À la suite de l'article paru dans Le Télégramme du jeudi 20 mai concernant les subventions aux associations et des nombreuses questions qui lui sont posées, le Foyer rural tient à préciser : « La crise sanitaire de la covid-19 a

stoppé la majorité des activités régulières et aucune manifestation programmée n'a pu être organisée ; en conséquence, le Foyer rural de Garlan a fait le choix de renoncer à la subvention municipale pour cette année ».